



Publié 10/01
P.La. avec AFP

"Nous voulons défendre notre liberté": très remontés, les médecins libéraux manifestent ce samedi à Paris

La manifestation s'inscrit dans le cadre d'une grève du 5 au 15 janvier, alors que les syndicats de médecins dénoncent certaines mesures d'économies prévues dans le budget de la Sécu.

Les médecins libéraux défilent ce samedi 10 janvier à Paris, à l'appel de l'ensemble de leurs syndicats, pour dénoncer une "dérive autoritaire" du système de santé, selon l'expression de l'une des organisations participantes, le syndicat Jeunes Médecins.

"Nous voulons défendre notre liberté" car l'esprit des "mesures qui ont mis le feu aux poudres", "c'était de contraindre la médecine libérale" avec "des taxations, des limitations, des pénalités", a résumé Franck Devulder, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF).

En France, "les besoins de soins augmentent mais les moyens dédiés à la santé diminuent, alors forcément, il y a une inadéquation. Et il y a une dérive autoritaire", a déploré de son côté la présidente du premier syndicat des généralistes, Agnès Giannotti.

Mouvement de grève jusqu'au 15 janvier

La manifestation s'inscrit [dans le cadre d'une grève du 5 au 15 janvier](#), qui devrait connaître un point d'orgue en début de semaine prochaine lorsque de nombreuses cliniques privées seront affectées par des fermetures de blocs ou des réductions d'activité.

Signe de la tension régnant parmi les représentants des médecins, l'intersyndicale a refusé vendredi le rendez-vous que leur proposait [la ministre de la Santé Stéphanie Rist](#), à l'issue de leur manifestation. Plusieurs membres de l'intersyndicale, dont le docteur Jérôme Marty, président de l'UFML, ont demandé à rencontrer la semaine prochaine le Premier ministre Sébastien Lecornu. Mobilisés depuis l'automne, les médecins libéraux ont déjà obtenu la suppression de plusieurs mesures présentes dans la version initiale du projet de [budget de la Sécu 2026](#). La surtaxation des suppléments d'honoraires, ou l'obligation de consulter et d'alimenter le dossier médical personnalisé (DMP) des patients ont ainsi disparu.

La ministre veut "renouer le dialogue"

Toutefois, subsistent dans le texte final une possibilité donnée au directeur de l'Assurance maladie de fixer unilatéralement des tarifs médicaux dans certains cas, ou la réduction à un mois de la durée maximale d'un premier arrêt de travail. Et les praticiens s'opposent à [d'autres mesures en cours d'examen par le Parlement](#), comme la possibilité d'imposer des objectifs de réduction des prescriptions aux médecins qui prescrivent nettement plus que leurs confrères en situation comparable.

Cette disposition figure dans le projet de loi contre la fraude sociale et fiscale en cours d'examen parlementaire. Ils redoutent également des entraves futures à leur liberté d'installation, alors que deux propositions de lois (Garot et Mouillé) sont en concurrence pour imposer un début de régulation de l'installation.

Mobilisation massive des médecins : une grève de nantis ?

La ministre de la Santé a adressé deux courriers cette semaine aux syndicats pour tenter de "renouer le dialogue", promettant notamment de ne pas utiliser la fixation unilatérale des tarifs. Pour sa première semaine, la grève des médecins libéraux semble en tout cas avoir eu un impact certain. Selon les derniers chiffres, remontant à mardi, l'activité (mesurée par les télétransmissions à l'Assurance maladie) était en baisse de 19% chez les généralistes libéraux et de 12% chez les spécialistes. La situation pèse sur les services d'urgence dans les hôpitaux, déjà exposés à une épidémie de grippe à son sommet ainsi qu'aux chutes liées à la neige et au verglas des derniers jours.